



1/ INSCRIPTION :

Permanence d'inscription **soit par mail ou au bureau**

Du lundi 26 Septembre au vendredi 30 Septembre 2022 :

- pour les enfants CDC STM à partir du lundi 26 Septembre
- pour les enfants hors CDC STM à partir du mercredi 28 Septembre

Procédures d'inscription :

- 1/ Envoyer un mail avec le tableau de réservation complété
- 2/ Retour de mail avec la facture
- 3/ A la réception du paiement, nous vous confirmons l'inscription de vos enfants par mail.

2/ REGLEMENT :

1/ Par virement sur le compte :

ENFANCE JEUNESSE 3 17 ANS TILLY SUR SEULLES

REGIE /IBAN : FR76 1007 1140 0000 0020 0075 173 :

Merci d'indiquer le nom de l'enfant

2/ Par chèque bancaire : à l'ordre de régie enfance jeunesse

3/ Par chèque ANCV,CESU

4/ En espèces

→ Déposer le règlement dans la boîte aux lettres « centre de loisirs »

Document à fournir :

- un dossier d'inscription
- une fiche sanitaire
- une attestation de quotient CAF ou MSA
- une attestation de responsabilité civil (CPAM)
- le règlement intérieur signé
- une photo de l'enfant en format portrait

Contact :



alsh.tilly@cdc-stm.fr



02-31-08-31-51

Nos partenaires :



VACANCES DE LA TOUSSAINT DU 24 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 2022

*Ecole Jacques Prévert de
Tilly Sur Seulles*



3-10 ANS

Thème : « A la découverte des métiers »

3/10ans

Journées spéciales
« découvrir le métier
de maman, papa,
papy, mamie ... »



Visite d'une caserne
de pompier



Sortie ferme
découverte du métier
d'agriculteur, visite de la ferme,
fabrication de jus de pomme et
fabrication de beurre et crème



Fabrication de pain



ESCAPE
GAME



Création de jeu
d'enquête
et escape game

Lundi 31 Octobre :
Journée spéciale
« HALLOWEEN »



Intervention de
la gendarmerie

